

id **IMAGINE DEMAIN**

BIMENSUEL TOGOLAIS D'INFORMATION GENERALE

MERCREDI 24 AVRIL 2019

N° 002

350 FCFA



Interview : Fiacre Yao Atsou : « Nous allons interpeller le gouvernement, dans la mesure du possible, sur les questions liées... au détournement des fonds »

PAGE 4

ECONOMIE

Le Centre de Gestion Agréée : qu'est ce que c'est ?



PAGE 2

SPORTS

Pourquoi les supporters réclament le départ de Claude le Roy ?



PAGE 10



PAGES 6 & 7

Dossier

PND 2018-2022: le Togo en route vers le progrès

ECONOMIE

Le nouveau port de pêche sera inauguré aujourd'hui



PAGE 2



Zoom sur l'artisanat : grand contributeur de l'économie nationale

PAGE 3



Les Journées Portes Ouvertes sur les métiers de la mer avec BOLLORE Transport & Logistics Togo

PAGE 11

EDITO

PND tour: polémique inutile!

Le « PND Tour » entamé le vendredi 04 avril, vise à entraîner nos concitoyens à prendre possession du processus de la mise en œuvre du Programme National de Développement 2018-

2022, à être le moteur de ce plan qui trace les sillons de l'émergence du Togo. Il s'agit d'une tournée de vulgarisation et de présentation du programme dans plusieurs localités de notre pays. A Tsévié, une grande caravane de sensibilisation et d'information a été organisée à travers les rues de la ville.

Depuis quelques jours, cette action de communication défraie la chronique. Des politiques

et d'autres leaders d'opinion ont jugé inopportune, l'utilisation et l'animation d'un car-podium.

Certes, il est normal qu'il y ait déjà cette vigile citoyenne pour conduire le gouvernement à mener à bien le programme. Les écueils ne manqueront pas. Mais les organisateurs du PND Tour n'ont pas tort d'avoir eu recours à ces supports de communication. L'utilisation d'un camion-podium au cours d'une

sensibilisation sur le terrain a sa raison d'être, et sa place dans le positionnement des supports de communication. Surtout que, le PND Tour ne s'est pas limité à cette action. La caravane se fait pour inciter le public à pousser sa curiosité et à s'intéresser à l'évènement. Il y avait aussi l'activité pédagogique et des échanges qui se sont déroulés dans la langue locale Ewe, pour apporter des connaissances sur le

PND aux populations, et leur expliquer le rôle qu'ils sont appelés à jouer pour sa réussite.

Il est clair que, c'est la capacité des Togolais à s'appropriier le PND qui sera le premier levier du succès de ce plan. La publicité en tant qu'outil d'exhortation à s'intéresser au PND doit être de mise. Elle ne peut se faire qu'avec les outils appropriés.

Tété MENSAH-BOBOE

Le Centre de Gestion Agréée : qu'est ce que c'est ?



Jean-Claude HUSUNUKPE

Structure associative dotée d'un Conseil d'Administration, le Centre de Gestion Agréée Pilote (CGAP) est régi par les dispositions de la loi N°2004-013 du 15 Juin 2004, inspirée de la Directive N°04/97/

CM/UEMOA instituant le cadre juridique. Ses actions sont orientées vers toute personne physique ayant la qualité de commerçant, d'industriel, d'artisan ou d'agriculteur, réalisant un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 100

millions de francs CFA hors taxe.

Sa mission est de contribuer au développement harmonieux des entreprises togolaises, notamment les Micros, Petites et Moyennes Entreprises, en les accompagnant dans l'acquisition des méthodes modernes de gestion afin de les permettre d'être plus compétitives et pérennes.

Le centre vise à amener les entreprises à l'intégration des nouvelles méthodes de gestion, à développer les entreprises, à les rendre pérennes, à les conduire à leur autonomisation, à réduire le poids du secteur informel.

A l'endroit de ses membres, le centre apporte une

assistance en matière de comptabilité et de fiscalité, à travers la tenue de comptabilité et l'élaboration des déclarations fiscales ; il élabore les états financiers (Bilan, compte de résultat,.....) et des informations financières selon les normes SYSCOHADA dans le respect des dispositions du Code Général des Impôts. Il fait le renforcement des capacités par la formation des entreprises aux méthodes modernes d'organisation et de gestion, d'information et de sensibilisation des adhérents ; le centre fournit également d'autres services spécifiques, à la demande des adhérents.

il y a des avantages fiscaux à adhérer au CGPA. Les adhérents

bénéficient de 40% de réduction de l'impôt synthétique dû de la 1ère à la 4ème année, à compter de la date d'adhésion.

Aussi, une amnistie de trois (03) ans au regard du contrôle fiscal sera accordé aux nouveaux adhérents des Centres de Gestion Agréés, sauf en cas de fraude dûment constatée.

Dans tous les cas, selon Jean-Claude HUSUNUKPE, cadre du CGA, l'impôt correspondant aux mesures de faveur ci-dessus, devient exigible, si au cours des trois (03) premières années d'adhésion, l'adhérent cesse volontairement d'appartenir au Centre de Gestion Agréé.

La rédaction avec Jean-Claude HUSUNUKPE

Le nouveau port de pêche sera inauguré aujourd'hui

Le nouveau port de pêche sera inauguré aujourd'hui mercredi 24 avril. La cérémonie s'inscrira dans le cadre de la commémoration du 59ème anniversaire de l'indépendance de notre Pays le Togo.



Vue du nouveau port de pêche

A partir d'aujourd'hui 24 avril, les activités de pêches se feront dans un nouveau cadre. Un nouvel espace aménagé

pour les pêcheurs, pour leur permettre de mener leurs activités en toute quiétude et avec du matériels modernes.

C'est depuis 2017 que les pêcheurs espéraient cet ouvrage. Pour réaliser ces infrastructures, le Togo a bénéficié de l'appui du Japon à travers l'Agence japonaise de coopération internationale (Jica). Le nouveau port de pêche a coûté 2,79 milliards de Yen japonais soit 14,43 milliards de francs CFA.

Ce nouveau port de pêche complètement délocalisé est situé à Gbetsogbe, à 30 km de Lomé. Il est plus moderne que l'ancien et peut accueillir jusqu'à

300 pirogues, plus que la capacité de l'ancien qui en accueillait que 180.

Le nouveau port de pêche est doté d'infrastructures de débarquement modernes, de conservation et de vente des produits de pêche. Il s'agit notamment d'un quai de débarquement, de la criée, d'un bloc administratif, d'un quai de repos et d'une machine à glace pour les produits.

Au Togo, la pêche emploie plus de 22 000 acteurs et contribue à plus de 4,5% au PIB agricole. Ces nouvelles

infrastructures visent à contribuer à l'amélioration des conditions de travail des acteurs et à leur permettre d'avoir accès à un grand espace maritime, pour y mener leurs activités. Les pêcheurs auront désormais accès à un environnement adéquat qui répond aux normes internationales.

Le projet d'aménagement du port de pêche vise aussi à mieux organiser et gérer la vente du poisson pour garantir la salubrité et la qualité des produits. A travers ce projet, les circuits de commercialisation de la pêche artisanale maritime seront intégrés à ceux de l'économie formelle.

La Rédaction

Zoom sur l'artisanat : grand contributeur de l'économie nationale

Important secteur pourvoyeur d'emplois et générateur de revenus, l'artisanat contribue à hauteur de 18% au Produit Intérieur Brut (PIB) et à hauteur de 20% à la réduction du déficit de la balance commerciale.

Elle est toute activité de production, d'extraction ou de transformation de biens et de prestation de services dont le travail et l'habileté manuelle occupent une place prépondérante. Le secteur est reparti en huit branches d'activités, quarante corps de métiers et plus de cent-quarante métiers.

Au Togo actuellement, près d'un million de personnes exercent dans le secteur, dont soixante-mille apprentis, et en moyenne, vingt-mille nouveaux diplômés sont issus de l'apprentissage et de la formation professionnelle chaque année. Ceci motive les autorités togolaises à vouloir rendre ce secteur plus compétitif et à bien l'organiser. L'objectif, selon eux, est d'assurer, de manière durable, la prospérité des artisans et de poursuivre la croissance économique.

C'est en mai 2010 que le portefeuille de l'artisanat a été rattaché au ministère du développement à la base. Pour concrétiser sa volonté, le gouvernement togolais, à travers ce ministère, a élaboré une politique nationale de développement de l'artisanat (PNDA), approuvée par le gouvernement en conseil des ministres le 25 mai 2011. L'objectif est de faire de l'entreprise artisanale, une vraie unité pourvoyeuse d'emplois créatrice de richesses, et de doter l'artisan togolais des capacités techniques, matérielles et financières suffisantes pour son travail.

C'est dans cette option que le code togolais de l'artisanat et le code communautaire de l'UEMOA ont été adoptés respectivement en 2012 et en 2014. Les deux instruments sont complémentaires et permettent de créer un cadre juridique pour l'exercice du métier de l'artisanat, en améliorant les conditions de vie et de travail des artisans.

Seulement huit milliards investis en sept ans

De 2011 à 2017, environ huit milliards de FCFA ont été investis dans le secteur par le gouvernement togolais, dont 3,8 milliards FCFA de crédits octroyés aux artisans, et précisément 2,7 milliards à travers le produit « Accès des Jeunes aux Services Financiers (AJSEF) du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI). Une enveloppe de 965 millions a été consacrée à la réalisation de projets, et 3,9 milliards pour l'achat de kits d'outillage offerts aux jeunes artisans.

Sur cette période, au moins 20 000 d'artisans ont été formés en techniques de création et de gestion des PME et en perfectionnement professionnel, 9.936 Kits de travail ont été fournis aux jeunes artisans, 11.252 projets d'artisans ont été financés et 2.913 artisans ont participé à différentes foires nationales et internationales, à l'instar du Salon National de l'Artisanat (SANA).

L'investissement de l'Etat dans le secteur en 2018 s'élevait à 691,1 millions et était en légère baisse par rapport à celui de 2017 qui culminait à 713 millions.

Les programmes et projets élaborés depuis 2011

Le Projet d'Appui à l'Insertion Socio-professionnelle des Jeunes Artisans (PAIPJA), sur initiative du Chef de l'Etat, a été mis en œuvre de 2011 à 2015. Il a permis de faciliter l'insertion professionnelle de 5000 artisans grâce à des kits qui leurs ont été offerts et des ateliers de renforcement des capacités entrepreneuriales organisés en leur faveur.

Outre ces actions, le gouvernement a mis en place un fonds de garantie d'un montant de 100 millions de FCFA auprès de la Coopérative d'Épargne et de Crédit aux Artisans (CECA) pour faciliter l'accès des bénéficiaires du PAIPJA au micro-crédit. Pour promouvoir le secteur, le gouvernement organise depuis 2008, le Salon national de l'artisanat (SANA) en marge de la

Foire internationale de Lomé (FIL). Il négocie des facilités pour permettre la participation d'un grand nombre d'artisans à des salons et foires dans la sous-région.

Le gouvernement appuie l'organisation de la Foire Artisanale de Togo depuis 2008. Avec l'appui du CODEPA, un Centre de Ressources Pays (CRP) doté d'une galerie virtuelle, facilite la commercialisation en ligne des produits artisanaux.

Il existe également le Système d'Information sur l'Artisanat (SIA). L'objectif est d'avoir un dispositif de collecte, d'analyse, de stockage et de diffusion de l'information qualitative et quantitative du secteur et son environnement.

Les CRA, un vrai levier sur lequel s'appuie les artisans dépourvus de moyens

Le Centre de ressources pour l'artisanat (CRA) est un espace dédié aux artisans. Il fournit ses prestations de service aux artisans ; à défaut d'acquiescer individuellement certains équipements, les artisans peuvent s'en servir collectivement. Il s'agit aussi d'un lieu pour la formation initiale ou la formation par apprentissage, et un espace où les artisans peuvent venir perfectionner leur formation sur les équipements mis en place. En 2019, le secteur du textile sera une priorité

« L'Etat va soutenir la modernisation de l'artisanat pour rendre ses produits compétitifs », déclarait Selom KLASSU, premier ministre, dans son discours programme du chef de gouvernement devant l'Assemblée Nationale, vendredi 25 janvier. « À cette fin, le secteur devra progressivement se repositionner sur des niches de production, à haute valeur ajoutée, avec le développement d'une stratégie de « label », pour mieux pénétrer le marché extérieur » déclarait-il. M. KLASSOU souligne qu'« à l'horizon 2022, le gouvernement apportera son appui à la création de

plus de 15 000 nouvelles entreprises artisanales outillées pour conquérir de nouveaux marchés »

Dans ces conditions, le secteur du textile et de la confection pourra contribuer à l'accroissement des exportations, espère le premier ministre pour qui, « des actions plus soutenues seront initiées pour renforcer la formation et les capacités de production des artisans, et

pour améliorer le système d'approvisionnement et en équipement. »

Il est envisagé également le renforcement du cadre légal, réglementaire et institutionnel ; le renforcement de l'accès des produits et services artisanaux aux marchés ; le développement d'un mécanisme approprié de protection sociale ; et l'amélioration du système de pilotage et de coordination.

L'artisanat subdivisé au Togo en trois sections et en huit branches d'activités professionnelles.

L'artisanat se subdivise en trois sections : l'artisanat de production de biens dit aussi artisanat utilitaire ; il regroupe les activités de fabrication de biens de consommation courante destinés aux ménages, à l'industrie et à l'agriculture. La deuxième session est l'artisanat de service qui concerne les activités d'installation, de réparation, de restauration artistique, d'entretien ou de maintenance. Puis l'artisanat d'art qui se caractérise par l'ingéniosité, la créativité et le savoir-faire atypique de l'artisan et qui, généralement, conserve et promeut le patrimoine culturel du terroir.

L'ensemble des activités artisanales togolaises est structuré en huit catégories d'activités professionnelles.

Il s'agit de :

- La catégorie B1 qui comprend les acteurs de l'Agro-alimentaire, l'alimentation et la petite restauration
- La Catégorie B2 rassemble les travailleurs des Mines et carrières, de la construction et des BTP
- La catégorie B3 est occupée par des personnes spécialisées dans la Fabrication métallique, la mécanique et l'électromécanique
- La catégorie B4, regroupe les activités liées au Bois et assimilés, le mobilier et l'ameublement
- La catégorie B5 rassemble les spécialistes des textiles, de l'habillement, de la cordonnerie
- La catégorie B6 rassemble ceux de l'audiovisuel et de la communication
- La catégorie B7 occupe les personnes de l'Hygiène et des soins corporels
- La catégorie B8 comprend les professionnels de l'artisanat d'art

Comme perspectives et conformément à la politique et aux codes de l'artisanat, le ministère et ses partenaires s'emploieront à :

- Poursuivre le renforcement du cadre légal, juridique et institutionnel du secteur ;
- Poursuivre la mise en place des CRA pour couvrir toutes les préfectures ;
- Proposer d'autres mécanismes de financement adaptés au secteur.
- Mettre en place un mécanisme de protection sociale des artisans ;
- Organiser le Salon National de l'Artisanat indépendamment de la Foire Internationale de Lomé.

Lina Yedibahom

Interview : Fiacre Yao Atsou : « Nous allons interpeller le gouvernement, dans la mesure du possible, sur les questions liées... au détournement des fonds »

Dans le mouvement indépendant « BÂTIR », l'âge des membres oscille entre 18 et 40 ans. À l'élection législative du 20 décembre 2018, ils avaient exclusivement présenté une liste dans la circonscription électorale du Golfe-Agoè-Nyivé et ont réussi à faire élire deux candidats. Aujourd'hui député, M. ATSOU Yao Fiacre qui fut tête de liste « Bâtir », nous parle de leurs premiers pas à l'Assemblée Nationale, des sujets sur lesquels ils comptent interroger le gouvernement, de la question des réformes, du Programme National de Développement (PND), et des futures échéances électorales.



Fiacre Yao Atsou

Comment se passent les premiers jours à l'Assemblée Nationale ?

Fiacre Yao ATSOU : C'est un plaisir pour nous de faire la rentrée parlementaire et de se retrouver dans la posture d'un citoyen qui veut se mettre au service du peuple. Les premiers jours à l'Assemblée se déroulent dans de très bonnes conditions. Nous sommes toujours sur les questions administratives qui vont nous permettre de démarrer effectivement les travaux proprement dits et d'aller vite à l'essentiel. Tout se passe bien.

Vous vous apparentez à quel groupe parlementaire à l'Assemblée Nationale ? Fiacre Yao ATSOU : Pour l'instant, au niveau de « Bâtir », nous ne nous sommes inscrits dans aucun groupe parlementaire.

Aujourd'hui avec le nouveau règlement intérieur qui régit l'Assemblée Nationale, il faut avoir quatre députés au minimum pour se

constituer en groupe parlementaire. Nous n'en avons que deux. Notre vision par rapport à la chose politique, nous voulons la garder pour nous-même. Pour l'instant, nous sommes en train d'observer ce que chacun fait de son côté. Nous sommes toujours indépendants.

Les détracteurs de la nouvelle législature estiment que les indépendants qui y sont présents seraient des béquilles du parti UNIR ?

Si nous sommes de connivence avec un parti, autant le dire. Pourquoi devons-nous tromper le peuple ? « BÂTIR » est un mouvement politique indépendant. « UNIR » et « BÂTIR » n'ont pas la même vision. Si c'était le cas, on devrait aller simplement sous la bannière de l'UNIR. S'il faut revenir sur la campagne, nous considérons qu'à l'UNIR, ils n'ont pas fait la campagne comme nous l'avons fait. Je ne comprends pas

pourquoi certains ont tendance à faire ces commentaires. Nous estimons que pendant trente ans, la jeunesse n'a pas eu droit à un créneau pour s'affirmer alors que la situation ne l'arrange pas. C'est dans cette optique que nous avons créé le mouvement « BÂTIR » pour amener la jeunesse à s'exprimer. Nous l'invitons d'ailleurs à rejoindre le pour que nous puissions atteindre ensemble, les objectifs que nous nous sommes fixés. Nous ne sommes aucunement un mouvement satellite d'un autre parti politique.

Nous profitons de l'occasion pour remercier nos vaillantes populations du Golfe-Agoè-Nyivé qui tout en ne nous connaissant pas, ont pourtant placé leur confiance en nous, en votant massivement « BÂTIR. ». Nous leur disons merci. Nous n'allons pas les oublier et ferons des propositions allant dans le sens de leur besoin.

Vous avez promis, pendant la campagne électorale, d'être la voix des sans voix à l'Assemblée Nationale. Sur quels sujets par exemple pensez-vous interroger le gouvernement ?

« Bâtir » est un regroupement de jeunes dynamiques qui ont observé la scène politique depuis un bon moment et qui ont décidé de se jeter à la politique et de la faire autrement. Dans notre vision, nous tenons compte des difficultés majeures de la population qui sont surtout la famine, le problème de l'emploi des jeunes, la corruption, le détournement des fonds publics, la mauvaise gestion des biens publics. C'est vrai qu'aujourd'hui, des questions prépondérantes se posent dans notre société. Quand elles seront réglées, l'apaisement survivra. Nous allons interpeller le gouvernement, dans la mesure du possible, sur les questions liées à la réduction du chômage, au détournement des fonds, à la corruption avérée, aux malversations économiques qui sont toujours dénoncées sans qu'on ne touche à un seul cheveu des personnes concernées, alors que les conséquences de tous ces fléaux rejaillissent sur la population. Il y a aussi la question des chefs traditionnels qui nous préoccupent ; ils n'ont ni de salaire en bonne et due forme, ni de couverture sociale. La gente féminine n'est pas aussi représentée dans les instances décisionnelles ; cela nous tient également à cœur. Nous allons interpeller le gouvernement sur ces questions et faire des plaidoyers. Nous n'oublions pas la question de l'heure, celle des réformes constitutionnelles, institutionnelles et électorales. C'est l'urgence de la nouvelle législature. Les choses avancent pour que dans les semaines à venir, on puisse clore ce débat, afin de décriper l'atmosphère

sociopolitique et faire régner la paix sociale.

Y a-t-il eu un début des travaux par rapport aux réformes ?

Oui. Avant que le projet de loi ne parvienne au niveau de l'Assemblée Nationale, il fallait que les commissions soient constituées. Ce qui vient d'être fait. D'ici peu, le gouvernement déposera son projet de loi sur la table de l'Assemblée Nationale qui à son tour, aura à saisir la commission des lois.

Certains estiment que vous êtes lents. Ils disent que vous n'aurez pas dû aller aux vacances. Est-ce que ces critiques vous paraissent justifiées ?

Non ! Pourquoi dire que nous sommes lents quand on sait que la législature sortante a passé cinq années sans réaliser les réformes ? Elle a traîné dans des débats stériles qui ont retardé l'adoption des réformes. Notre législature vient d'être mise sur pied. Et c'est la loi qui prévoit ces vacances ! La rentrée parlementaire a eu lieu. Il faut du temps pour constituer les commissions afin que le projet soit concrétisé. Nous demandons à nos concitoyens de faire preuve de patience. Nous sommes conscients que la réalisation des réformes est aujourd'hui une nécessité et que nul ne peut s'en passer.

Il y a dans l'actualité, le Programme National de Développement (PND 2018- 2022). Le contenu de ce programme vous satisfait-il ou pas ?

Ce Programme National de Développement est un plan ambitieux et innovant. Je ne crois pas qu'il y ait un Togolais qui ne puisse pas se satisfaire du contenu de ce document. Il va permettre de placer le Togo dans le chemin du développement. Pour le moment, c'est le document que nous avons vu. Nous attendons la matérialisation des projets contenus dans ce plan. Nous savons que

de par le passé, il y a eu plusieurs projets de ce genre qui n'ont jamais vu le jour. C'est ce qui nous rend inquiets. Nous les jeunes, ne voulons plus nous laisser emporter par l'euphorie d'un programme.

Nous constatons que le Président de la République se bat et voyage régulièrement pour rechercher le financement, en vue de la concrétisation de ce projet. Au même moment, nous estimons qu'il y a eu plusieurs milliards détournés dans ce pays. Il faudra que le Président de la République tape du poing sur la table pour que, ceux qui ont gardé les fonds de l'Etat, puissent les restituer, et

qu'on les réinvestisse pour le bien des populations togolaises. Il y a d'ailleurs plusieurs milliardaires au Togo mais beaucoup sont des investisseurs à l'étranger. Aujourd'hui, l'environnement des affaires n'est pas totalement assaini pour porter ce projet. Nous pensons qu'il faut favoriser cet environnement pour les nationaux, et rendre facile l'accès aux crédits dans les banques. Il faut encourager les nationaux à investir dans le pays. Le PND Tour a été lancé à Tsévié. Il y a trop de bruits autour de ce plan. Un adage populaire dit : « travaille dur en silence et laisse ton succès faire du bruit ».

Donc vous rejoignez vos

collègues Gerry Taama et Agbeyome Kodjo qui estiment que c'est du « folklore » ?

Non ! Moi je ne dis pas que c'est du folklore. A « BÂTIR », nous disons juste qu'il y a trop de tintamarres autour de ce projet et qu'il faudrait aller à l'essentiel.

En se référant au nombre de voix que vous avez recueilli au scrutin législatif, envisagez-vous de transformer BÂTIR en un parti politique en vue de participer plus activement à l'animation de la vie politique ?

Le rêve est permis. Nous venons de faire notre entrée sur la scène politique. Pour l'instant, nous sommes

un mouvement politique. Si nous devons devenir un parti politique, le temps nous le dira. Nous sommes en train de travailler sur le terrain. C'est à l'issue des résultats que nous aurons obtenus en termes de mobilisation pour avoir une base plus ou moins solide, que nous aviserons.

Puisque vous êtes sur le terrain, vous participerez donc aux prochaines élections locales ?

Oui ! Nous participerons bien sûr aux élections locales. Aujourd'hui, les jeunes doivent porter leur propre projet et se hisser au-devant de la scène politique. Ils doivent apprendre à gérer. Nous

pensons que le pouvoir à la base passe par les élections locales. Nous allons participer activement aux élections locales à venir.

Et vous serez présents aux élections présidentielles en 2020 !

Ce n'est pas une mauvaise chose de prétendre gouverner un jour le Togo, mais pour l'instant, nous ne sommes pas encore dans cette logique. A BÂTIR car nous estimons que le vrai pouvoir se trouve à la base. Apprenons d'abord à gérer nos mairies avant de penser à gérer tout le pays.

Propos recueillis par Joseph Boboe

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR FAURE ESSOZIMNA GNASSINGBÉ,
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE TOGOLAISE, LE MINISTÈRE EN CHARGE DE LA JEUNESSE
ORGANISE

INDÉPENDANCE
Citoyenne

CONCERTS

26
AVRIL

TSEVIÉ
Atikoume

27
AVRIL

LOMÉ
Canal Olympia
Godope

PND

LE JEUNE, UN ACTEUR CLÉ DU PND

AKUESTAR TOI Groupe Togocom OTR BOLLORE TOGO TERMINAL AKUESTAR

PND 2018-2022: le Togo en route vers le progrès

Le Plan National de Développement (PND) 2018-2022 du Togo est une vision globale de progrès à moyen terme. Depuis son lancement, une véritable dynamique est enclenchée dans le pays. le PND, de quoi s'agit-il réellement? Décryptage.

Plan national de développement !« Ce n'est pas juste un plan de plus. Ce n'est pas non plus un outil de théoriciens qui seraient les seuls à pouvoir en parler » déclarait le Président de la République, le 04 mars 2019 à l'hôtel du 2 février, dans son discours, lors de la cérémonie de lancement du plan national de développement (PND) 2018-2022.

Document de 158 pages, le PND a été minutieusement élaboré à la suite d'un processus participatif entamé depuis le 2ème semestre de l'année 2016, qui a impliqué l'administration publique, les institutions de la République, le secteur privé, la société civile, les différentes régions et les partenaires techniques et financiers.

La version préliminaire était disponible en juillet 2017 et celle provisoire vers fin mai 2018. Réuni en conseil des ministres, au Palais de la Présidence à Lomé, le 03 août 2018, le gouvernement a

adopté par décret le PND.

« Transformer structurellement l'économie, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois et induisant l'amélioration du bien-être social ». Tel est l'objectif assigné à la mise en œuvre du PND.

Il est focalisé sur trois axes : primo, il s'agit de mettre en place un hub logistique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région, secundo, il s'agit de développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives et, troisièmement, consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion.

Les investissements à réaliser sont chiffrés à hauteur de 4622,2 milliards FCFA (environ 8,3 milliards de dollars) dont 1623, 1 milliards de FCFA (2,9 milliards de dollars) du secteur public et 2999,1 milliards de FCFA (5,4 milliards de dollars) attendus de la part du secteur privé.

Des prévisions ambitieuses

Selon les concepteurs du PND, les performances à enregistrer devront contribuer à l'amélioration de la compétitivité et de la productivité globale de l'économie et à la création massive d'emplois. Ensuite, la pauvreté sera réduite à travers l'accélération de la création de la richesse et une meilleure redistribution des fruits de la croissance ainsi que la création massive d'emplois. Enfin, le niveau de développement humain sera amélioré notamment grâce à un meilleur accès aux services sociaux de base.

Concrètement, dans le scénario optimiste, à l'horizon 2022, le Togo veut créer 500 000 emplois et atteindre un taux de croissance de son PIB à 7,6% en 2022 soit une moyenne de 6,6% par an de 2018 à 2022. Cette croissance sera soutenue par les réformes structurelles, la hausse de l'investissement privé, les projets porteurs, le renforcement des infrastructures, la diversification de l'économie, la création massive d'emplois.

Dans le scénario de référence, sur la même période, le taux de croissance est projeté en moyenne

à 5,5% et, « le Togo garde les fondamentaux de son économie » expliquent les promoteurs du programme.

Les attentes de la population à l'égard du PND seront naturellement que la croissance se traduise par une amélioration de leurs conditions de vie quotidiennes, de manière pragmatique.

Selon les ambitions louables affichées par le PND, le changement du niveau de vie des Togolais sera constaté par une baisse de l'incidence de la pauvreté monétaire à 44,6 % de la population, et un accroissement du revenu par tête de 9,7 % correspondant à 670 dollars américains, dans cinq ans. L'indice de développement humain durable est projeté à plus 14,5%. Quant à l'indice de GINI, qui permet de mesurer le niveau d'inégalité de la répartition d'une variable (salaire, revenus, patrimoine) au sein de la population, elle devra être à 0,357 en 2022. Une valeur proche de zéro signifie une répartition égalitaire des revenus.

Il faut noter aussi l'amélioration de 10 places dans les classements « Mo Ibrahim » et « Doing Business ».

Les bases

La croissance économique réelle a été renforcée sur les dernières années : 4,7% par an entre 2007 et 2015. Elle a permis d'accroître la richesse des Togolais de 2% annuellement en moyenne. Les investissements publics, fer de lance de la croissance, étaient réalisés à hauteur de 50 % du PIB entre 2013 et 2016. Sur le plan des infrastructures, le Togo s'est offert de nouveaux édifices comme la nouvelle aérogare de 31 Km 2 pour l'aéroport de Lomé, les routes avec un passage d'un linéaire de 1335 km en 2014 à 2194 km en 2017, un troisième quai et la darse construits en 2014 au Port Autonome de Lomé.

Le climat des affaires n'a cessé d'être amélioré, avec un luisant

classement Doing Business sur les dernières années. Au plan social, divers progrès ont été constatés en dépit des attentes des populations. D'après les rapports de la Banque Mondiale et de l'UNICEF, l'espérance de vie à la naissance s'est accrue de 56% en 2009 à 60,1%. La mortalité infantile (mort/1000 naissances) est passée de 59,3% à 52,3% de 2010 à 2015. La population urbaine qui vit dans les bidonvilles a régressé de 62,1% en 2005 à 51,2% en 2014.

Certaines réformes depuis 2006 avaient permis d'assainir les finances publiques, de respecter les indicateurs de convergences de l'UEMOA, de renforcer la mobilisation interne, ou encore d'améliorer le climat des affaires.

Les défis



Faure GNASSINGBE prononce son discours le 04 mars 2019 à l'hôtel du 2 février

L'ambition du gouvernement, note-on, est de lever les contraintes pour un changement de paradigme. Les obstacles qui entravent la transformation structurelle et le développement industriel existent dans les domaines clés de l'économie.

La balance commerciale agricole déficitaire soit 157 millions d'euros en 2016, et la faiblesse de la productivité avec 70 % des terres, génèrent moins de 15 000 FCFA par mois. Il n'existait pas de mécanismes de financement du secteur, et seulement 0,3 % des crédits étaient octroyés aux acteurs du secteur. Fort heureusement, le Chef de l'Etat a lancé, le 25 juin 2018, devant un parterre de personnalités au CETEF « foire Togo 2000 », le Mécanisme Incitatif de Financement Agricole basé sur le Partage des Risques (MIFA). Son rôle est de promouvoir les produits

financiers et assuranciers adaptés au secteur agricole et faciliter le partage des risques entre les différents acteurs du secteur agricole. Il y a également un déficit d'infrastructures, de capacités de transformation et d'approche intégrée par filière.

Pour ce qui concerne le domaine des industries et des manufactures, on note une faiblesse des investissements qui étaient à 3 % de la croissance du PIB entre 2007 et 2015. Sur une population active d'au moins 3 millions d'individus, le secteur n'emploie que 21.000 personnes. Il n'existait pas non plus une politique industrielle pour développer les chaînes de valeur porteuse et le coût de production est élevé à cause à cause de l'électricité.

Au niveau des techniques de l'information et de la communication, la facture numérique est importante. Le taux

de pénétration du haut débit est de 0,7 % et internet mobile de 21 %. Les coûts élevés de la connexion, le faible taux de pénétration du GSM, la déficience de la qualité de services offerts par les opérateurs mobiles et les fournisseurs d'accès à internet sont aussi des freins à l'émergence.

Quant au secteur énergétique,

il existe une forte dépendance aux importations soit plus de 50 % de la consommation. La dépendance aux énergies fossiles qui représentent plus de 90 % de la consommation électrique dans le pays est aussi chère. Le taux d'électrification est de 7 % dans les zones rurales contre plus de 90% en milieu urbain.

Quelques projets concrets du PND



Axe 2 du PND : Agriculture, puissant moteur de croissance d'une économie forte, durable, résiliente (Photo E.K)

Le gouvernement s'est engagé, à travers l'axe 1 du PND, à faire du Togo, un hub logistique dans la sous région. Il compte lancer la transformation profonde du port autonome de Lomé, mettre en valeur les infrastructures aéroportuaires, faciliter la connexion entre infrastructures de transport autour du corridor logistique, mettre en place deux corridors routiers (Lomé-Ouaga et Abidjan-Lagos) et développer des activités logistiques à Haute Valeur Ajoutée.

Et pour créer un centre d'affaire de premier ordre, il est prévu, le développement d'un projet phare dans le domaine de la Fintech, le développement d'une « business school » spécialisée pour les

métiers de la banque et finance et de la technologie, la poursuite des actions d'amélioration du climat des affaires, la mise en place d'une zone Economique Spéciale (ZES), l'opérationnalisation de la réforme du secteur foncier, et l'amélioration de l'accès à l'électricité dans le centre d'affaires.

S'agissant par exemple du pôle industriel et de transformation agricole, axe 2 du plan, il s'agira de mettre en place des agropoles fédérant plusieurs activités, de développer des parcs industriels notamment dans le domaine de l'industrie manufacturière, de créer deux parcs industriels suivant ce modèle et de développer la filière de transformation des phosphates.

La recherche du financement

La croissance sera stimulée par des investissements. Or la problématique de financement de ce vaste plan reste réelle. Ce qui conduit le Président de la République, Faure GNASSINGBE à une chasse au trésor à l'étranger, car « les appuis extérieurs demeurent des catalyseurs importants » a-t-il précisé le 04 mars.

Le PND, le chef de l'Etat en a parlé avec son homologue sud-africain Cyril Ramaphosa, mercredi 03 avril à Pretoria, mais bien avant, au cours d'une session consacrée à l'investissement au Togo, organisée à l'occasion de l'Africa CEO Forum, lundi 25 mars, à Kigali au Rwanda. Lors d'un voyage aux Emirats arabes unis, Faure GNASSINGBE signe le 11 mars 2019, un montant de 15 millions de dollars destiné à soutenir les micros, petites et

moyennes entreprises.

Le 13 décembre 2018, Afreximbank une institution bancaire s'est engagée, à travers un accord avec le Togo, à apporter 200 millions de dollars US, soit 100 milliards de francs CFA pour soutenir l'industrialisation dans le pays, dans le cadre de la mise en œuvre du PND.

La Banque ouest africaine de développement (BOAD) a mis à la disposition du Togo, un prêt de 20 milliards de francs CFA et un don de fonds mondial pour l'environnement de 1,3 milliards au profit du projets de transformation agro-alimentaire du Togo (PTA Togo), du Projet d'alimentation, en eau potable de centres semi-urbains, et du Projet d'hybridation, de moteurs diesel des, plateformes multifonctionnelles avec système solaire.

Rendez-vous en juin avec l'Union Européenne

Dans l'élan de mettre à contribution tous les partenaires financiers que, se tiendra les 13 et 14 juin 2019 à Lomé, le premier forum économique Union Européenne - Togo. Organisé conjointement par la présidence de la République, le gouvernement Togolais, la délégation de l'Union Européenne au Togo et le secteur privé au

Togo, cette rencontre vise à offrir, selon les organisateurs, « une plateforme de réseautage, conseil et mise en relation avec les investisseurs potentiels des 28 pays de l'Union Européenne ». Un appel à projet a été lancé à l'endroit du secteur privé pour soumettre des projets dont cent seront retenus et déposés sur la table des investisseurs.

Quelques interrogations

Les actions pourront-elles tenir dans les mêmes délais c'est-à-dire d'ici à 2022 ? C'est la question que l'on peut se poser si l'on tient compte du fait que les chantiers sont énormes et que le Togo n'a pas encore les moyens de les financer. Toutefois, dans la dynamique amorcée, le gouvernement va déployer les stratégies nécessaires pour donner forme à ses ambitions. L'on s'attend à ce que les choses

s'accélèrent les mois à suivre. Le poids du contexte socio-politique pèsera-t-il sur la poursuite de ce programme ? Les grèves et les mouvements sociaux ne sont pas fréquents. Mais les soubresauts politiques d'un passé récent connaissent aujourd'hui une relative accalmie cependant les enjeux liés aux élections présidentielles de 2020 sont de nature à susciter des doutes à l'endroit des investisseurs.

Au Togo, « le PND dynamisera la croissance par le biais des investissements » selon un rapport du groupe COFACE

Le groupe Compagnie française d'Assurance pour le Commerce Extérieur (COFACE), expert de l'assurance-crédit, présent dans 100 pays et couvrant 200 dans le monde, a publié, il y a quelques semaines, son rapport 2019 sur l'analyse des risques et prévisions sur 161 pays.

L'analyse des développements économiques et financiers ainsi que des principaux risques dans les pays, du point de vue des tendances, confirment qu'au Togo, le PND accélérera le développement.

Le rapport indique que, avec le Plan national de développement 2018-2022 (PND), le secteur tertiaire sera le principal contributeur à la croissance en 2019, grâce au développement de la logistique et des transports via l'amélioration du port de Lomé, et du transport aérien.

Le COFACE considère que le secteur agricole qui concentre 60 % du PIB, devrait profiter des retombées du Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA), réalisé entre 2012 et 2015, avec une hausse des rendements, précisément dans la production de coton et de cacao.

Ces gains de productivité, ainsi que

le développement des activités extractives, aussi concernées par le deuxième axe du PND, contribueront à la croissance du secteur primaire (30 % du PIB) et donc de l'économie en général, souligne le rapport.

Les auteurs de cette étude porte un regard particulier sur le volet social, troisième axe du PND en précisant que « 45 % du budget est destiné à la lutte contre la pauvreté et à l'inclusion avec, à terme, un objectif de création de 500 000 emplois.

Le rapport révèle que ces mesures, ajoutées à la hausse des rendements agricoles, des emplois, et à la faible inflation, devraient permettre une croissance dynamique de la consommation privée (près de 80 % du PIB).

La reprise prévue chez certains partenaires commerciaux, notamment le Nigeria, devraient permettre à la croissance des exportations d'outrepasser celle des importations, qui demeurera plus contenue, engendrant une contribution nette positive de la balance commerciale à la croissance, note le rapport.

Joseph Boboe



1^{er}
Forum Economique
Togo-UE 2019
13 & 14 | Juin
2019
Hôtel 2 Février, Lomé - Togo

Togo Le Rendez-vous des Opportunités

Placé sous le haut patronage de SEM.
Faure Essozimna Gnassingbé,
Président de la République Togolaise

Appel à projets Accélérez le développement de votre entreprise avec un partenaire européen

- ✓ Avez-vous un projet (nouveau, expansion ou diversification) ?
- ✓ Cherchez-vous un partenaire financier, stratégique ou technologique ?
- ✓ Avez-vous l'ambition de devenir un champion national et régional ?



CONFIRMEZ VOTRE PARTICIPATION

Le premier forum économique Togo-Union européenne, qui se tiendra les 13 et 14 juin 2019 à Lomé, organisé conjointement par la Présidence de la République, le gouvernement togolais, la Délégation de l'Union européenne au Togo et le secteur privé du Togo, vous offre une plateforme de réseautage, conseil et mise en relation avec les investisseurs potentiels des 28 pays de l'Union européenne.

Le forum vous propose des séances thématiques et des rencontres interactives B2B avec des porteurs de projets, financiers, partenaires au développement, agences donatrices et institutions d'appui.

Inscrivez-vous au premier forum économique Togo-ue sur www.forumtogo-ue.tg
Enregistrez ensuite vos projets en décrivant les principaux axes et le partenariat recherché. Vous avez l'opportunité de rencontrer des centaines d'investisseurs qui seront présents à Lomé pour le forum.

Des dispositifs d'accompagnement dédiés sont disponibles pour vous aider au montage de votre projet, négocier efficacement et finaliser un partenariat gagnant-gagnant.

100 projets bancables du secteur privé seront présentés aux investisseurs étrangers pour nouer des contacts et bâtir des relations solides et pérennes entre entrepreneurs togolais et investisseurs européens.



DEPOSEZ VOTRE DOSSIER AVANT LE 30 AVRIL 2019

Pour plus de renseignements et informations contactez :



Comité d'organisation

✉ forumtogo-ue@gouv.tg

☎ +228 9206 8875 / 9985 2631



DEVENEZ ACTEUR DU PND, PARTICIPEZ AU PND TOUR

Vous aimez votre pays, participez au PND TOUR dans votre localité.

Après le lancement officiel du **Plan National de Développement 2018-2022**, le Gouvernement de la République Togolaise vous invite à participer activement au **PND TOUR qui aura lieu à partir du 4 avril 2019.**

Le PND TOUR, c'est un rendez-vous avec le génie de notre pays à travers les potentialités socio économiques de chaque localité, des rencontres avec les forces vives de la nation et les acteurs économiques sur toute l'étendue du territoire national.

C'est aussi l'occasion, d'expliquer aux populations togolaises les enjeux du PND.

Au programme : Présentation du PND, expositions, caravane, rencontres et opportunités d'affaires.

Le PND TOUR, l'occasion de s'impliquer pour le développement du Togo.



Plan National de Développement

Retrouvez toutes les dates du PND Tour sur
www.republiquetogolaise.com ou facebook.com/PresidenceTG

Pourquoi les supporters réclament le départ de Claude le Roy ?

Au Togo où le football est un sport roi, l'élimination des éperviers au terme de la phase de qualification de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2019, ne pouvait qu'être un coup dur pour la nation togolaise et surtout ses supporters. A entendre beaucoup, ils ne veulent plus de Claude le Roy, sélectionneur national depuis 2016, à la tête de l'équipe nationale de football du Togo.

« C'est la première fois qu'on joue les éliminatoires et on ne gagne pas un seul match à domicile » déclare Latif YOUROUMA, journaliste sportif qui estime qu'à cette allure, « on va toujours jouer avec Claude et ne pas gagner ».

« Nous avons l'honneur de venir très respectueusement vous faire part de la nécessité de ne plus accepter le renouvellement du contrat avec Claude le Roy qui vient au terme de ses 3 ans ce 31 mars » écrivait Komi EDOH, président du Mouvement Martin Luther King, mardi 02 avril, dans une lettre adressée conjointement au Président de la République, au Premier ministre et au Ministre des Sports. Pour réclamer haut et fort le départ immédiat du sélectionneur français, les membres de ce mouvement ont fait un sit-in au stade municipal de Lomé, le samedi 06 avril.

Des résultats en deçà des attentes

Depuis sa nomination en avril 2016 à la tête des Eperviers du Togo, Claude Le Roy, surnommé « sorcier blanc », devait qualifier le

Togo pour la CAN 2019 prévu initialement au Cameroun et déplacé en Egypte. Un résultat qu'il ne parvient pas à réaliser puisque le Togo est éliminé en phase de qualification et est classé dernier de sa poule avec 5 points, derrière la Gambie avec 6 points, puis le Bénin et l'Algérie qui ont respectivement 10 et 11 points.

Il lui est reproché, le fait qu'en trois années, M. le Roy n'est pas parvenu à former une équipe-type. « Il jongle à chaque match » commente un observateur qui se veut pour preuve ses choix durant la CAN 2017, pour laquelle le Togo était sortie au premier tour et à la récente défaite face au Bénin lors de la dernière journée des qualifications de la CAN 2019.

Si certains attribuent à Claude Le Roy, la discipline qui règne actuellement dans les vestiaires des Eperviers, pour d'autres, cela n'aurait servi à rien en termes de bilan sportif ou créer de l'antipathie au sein du groupe.

Sur 26 matchs disputés, le Togo a enregistré 8 nuls, 10 défaites et 8 victoires



Claude Le Roy

dont deux seulement au cours des matchs officiels. Les victimes de ce sélectionneur restent la Gambie et la Djibouti, des Nations qui ne sont pas forcément, des grandes nations de football. De fait, Claude le Roy a réalisé en trois (3) années, l'une des médiocres performances enregistrées par un sélectionneur à la tête des Eperviers.

Maintien, démission ou limogeage ?

Va-t-il rester ou partir ? La question se pose,

surtout que la démission ou limogeage d'un sélectionneur survient une fois que l'objectif principal n'est pas atteint par des équipes assez importantes. Il y a quelques mois, le célèbre entraîneur français se montrait assez convaincant sur son engagement à remplir sa mission ou au contraire, à quitter le banc des Eperviers.

Si le Togo n'est pas qualifié pour la CAN 2019, « ce sera la fin de mon contrat logiquement », disait

Claude Le Roy, au cours d'une conférence de presse de l'après-match, après une défaite de son équipe face à l'Algérie, lors de l'avant dernière journée de qualification à la CAN 2019, dimanche 18 novembre 2018.

Ces paroles avaient donné l'espoir à un public sportif qui espérait un exploit au Bénin, ou au cas contraire, une « refonte » du football togolais avec un nouveau sélectionneur.

Pour beaucoup d'observateurs, Claude le Roy ne semble ne pas tenir parole. Mais le silence des autorités togolaises sème le doute dans l'esprit de ceux qui estimaient qu'il appartient à l'Etat Togolais, employeur de l'entraîneur, de mettre fin à son contrat pour « rendement insuffisant » ou pour « mission non accomplie ».

Claude le Roy a actuellement, un projet en cours au Togo. Il s'agit du concours de la jeune footballeuse ou du jeune footballeur dénommé « graines du Togo » dont la finale de l'édition 2019 s'achève ce mois-ci.

La rédaction

ALLEGRI, PETITS BRAS

ITALIE, (MAXIFOOT) - Battue par l'Ajax Amsterdam (1-2), mardi, la Juventus est sortie de la Ligue des Champions par la petite porte. Dominée durant une heure, la formation italienne n'a jamais réussi à répondre à l'intensité proposée par le club néerlandais. La faute à un Massimiliano Allegri trop peu ambitieux.

Cette fois-ci, pas de miracle pour la Juventus. Après avoir renversé l'Atletico Madrid au tour précédent (0-2, 3-0), le club de Turin n'a rien pu faire pour empêcher l'Ajax Amsterdam de filer dans le dernier carré de la Ligue des Champions, malgré un résultat nul (1-1) objectivement avantageux obtenu à l'aller. Non, les Bianconeri, comme le Real Madrid, n'ont pas réussi à contenir la fougue des Lanciers, vainqueurs 2-1 à l'Allianz Stadium, mardi. Un

échec, un de plus pour la Vieille Dame, auquel devra répondre Massimiliano Allegri.

Allegri a raté son rendez-vous

Car l'entraîneur italien est le premier responsable de cette sortie prématurée. Certes, l'ancien coach du Milan AC a dû se passer de nombreux éléments importants, tels Giorgio Chiellini, Douglas Costa ou encore Mario Mandzukic. Mais à aucun moment, celui-ci n'a fait en sorte que son équipe

réponde, comme se doit de le faire un prétendant au sacre final, à l'intensité imposée par l'Ajax. Non, la Juventus, en dehors de la première demi-heure et un but de Cristiano Ronaldo sur corner, n'a absolument rien proposé.

Un jeu stéréotypé avec des attaques sur les ailes totalement infructueuses, une utilisation douteuse en faux numéro 9 de Paulo Dybala, qui a passé son temps à faire le pressing et à courir derrière le ballon, l'attente d'un exploit de la star portugaise... La Vieille Dame, à la ramasse en seconde période, a payé son manque d'ambition dans le jeu. Symbole de cette tactique « petits bras », l'entrée à la 80e minute d'un milieu, Rodrigo Bentancur, à la

place d'un ailier, Federico Bernardeschi, à 1-2. La réponse d'Erik ten Hag ? Incorporer un attaquant, Klaas-Jan Huntelaar, à la 88e minute, alors que l'Ajax devait préserver son avance.

Agnelli confirme Allegri

Malgré deux finales atteintes en 2015 et 2017, Allegri n'a-t-il pas atteint ses limites avec cette équipe ? La question mérite d'être posée. Défenseur d'un football pragmatique, froid et efficace, le technicien transalpin s'est fait avoir par une équipe qui propose un football opposé à ses idéaux. Forcément un désaveu, surtout au vu de l'effectif très riche dont dispose Allegri, avec des joueurs techniques qui n'ont

jamais réussi à produire quoi que ce soit à l'Allianz Stadium.

Pour le moment, le patron du club, Andrea Agnelli, reste fidèle à son coach. « La Ligue des Champions était un objectif, et ça le sera la saison prochaine. Avec Allegri ? Oui, il a encore un an de contrat et on va s'asseoir pour parler de l'avenir », a annoncé le président turinois pour la Sky, avant la confirmation de la part du technicien italien. « Il y a deux jours, j'ai communiqué à mon président que je voulais rester. On va se rencontrer pour programmer le futur », a fait savoir Allegri, dont le contrat expire en 2020. A lui, désormais, de retenir les leçons de cette sortie de route... MAXIFOOT

Source: Atop

Les Journées Portes Ouvertes sur les métiers de la mer avec BOLLORÉ Transport & Logistics Togo

Les Journées Portes Ouvertes sur les métiers de la mer se sont déroulées du 16 au 18 avril à l'université de Lomé. Le stand du groupe BOLLORÉ Transport & Logistics Togo, dressé en face de l'auditorium, fut animé par des équipes « métier » et « ressources humaines » qui ont éclairé les étudiants quant aux métiers exercés dans les filiales du groupe et les opportunités de stages et d'emplois.

Selon les organisateurs, cette initiative a connu un succès avec un stand comblé d'au moins 3000 visiteurs.

Au cours des 3 jours, une exposition des équipements et de la logistique en miniature et les explications ont permis au public de comprendre la chaîne du trafic maritime, et les stades où intervient BOLLORÉ Transport & Logistics Togo.

Depuis juin 2015, Togo terminal, filiale de BOLLORÉ Transport & Logistics Togo, dispose de deux portiques en plus de 8 grues au Port Autonome de Lomé.

Coté emploi, ce sont des spécialistes de la logistique qui travaillent à TOGO TERMINAL mais aussi naturellement d'autres corps métiers transversaux comme les juristes, comptables, informaticiens, etc. Parmi les spécificités, il y a entre autres, des superviseurs qui sont des profils directement liés au transport et à la logistique, des opérateurs de grue mobile, des opérateurs de portique qui sont des métiers de haute technicité. Pour opérer sur les portiques de BOLLORÉ Transport & Logistics Togo, les Togolais étaient recrutés et envoyés au port de havre pour des formations. Aujourd'hui, la société dispose elle-même d'une salle de formation dénommée « hub de compétence ».

L'exploitation nécessite aussi des métiers de maintenance, notamment des ingénieurs et techniciens en mécanique, en électromécanique ou encore en génie civil.

BOLLORÉ Transport & Logistics Togo est dans la manutention conteneur et conventionnelle, la consignation maritime, et également, dans d'autres domaines tel que le transit, l'énergie, l'aérien, l'audiovisuel.

Joseph BOBOE



Des équipes « Metier » et « RH » répondent aux questions et inquiétudes des visiteurs sur le site (photos BTL)

La manutention : qu'est-ce que c'est ?

Lorsqu'un navire fait escale dans un port comme celui du Port autonome de Lomé, il appartient à un consignataire sur place d'interagir avec les autorités portuaires et autres intervenants maritimes. A ce titre, les consignataires assurent les formalités d'arraisonnement avec la capitainerie du port, le paiement des factures de navigation et celles de la manutention bord auprès des services portuaires. C'est après qu'intervient la manutention.

Avec leurs équipements et logistique, les manutentionnaires, effectuent les opérations d'embarquement, d'arrimage, et de désarrimage, de shifting et de débarquement de cargaisons. Ils transportent également les marchandises jusqu'aux terres pleines et magasins de stockage ou de groupage.

id **IMAGINE**
DEMAIN

Récépissé N° 0574/26/07/18/HAAC

Directeur de publication:
Tété B. MENSAH-BOBOE

Comité de rédaction:

Babatundé Boboe
Lina Yedibahom

Service commercial:

BRAVO MEDIA SERVICES SARL U
(+228) 70 35 35 90

Graphiste:

Eros DAGOUDI (Tél: 91099250)

Imprimerie:

DIRECTPRINT

Distribution:

BRAVO MEDIA SERVICES

Tirage:

1000 exemplaires

Contacts:

Tél: (+228) 70 35 35 90 / 93 23 17 86

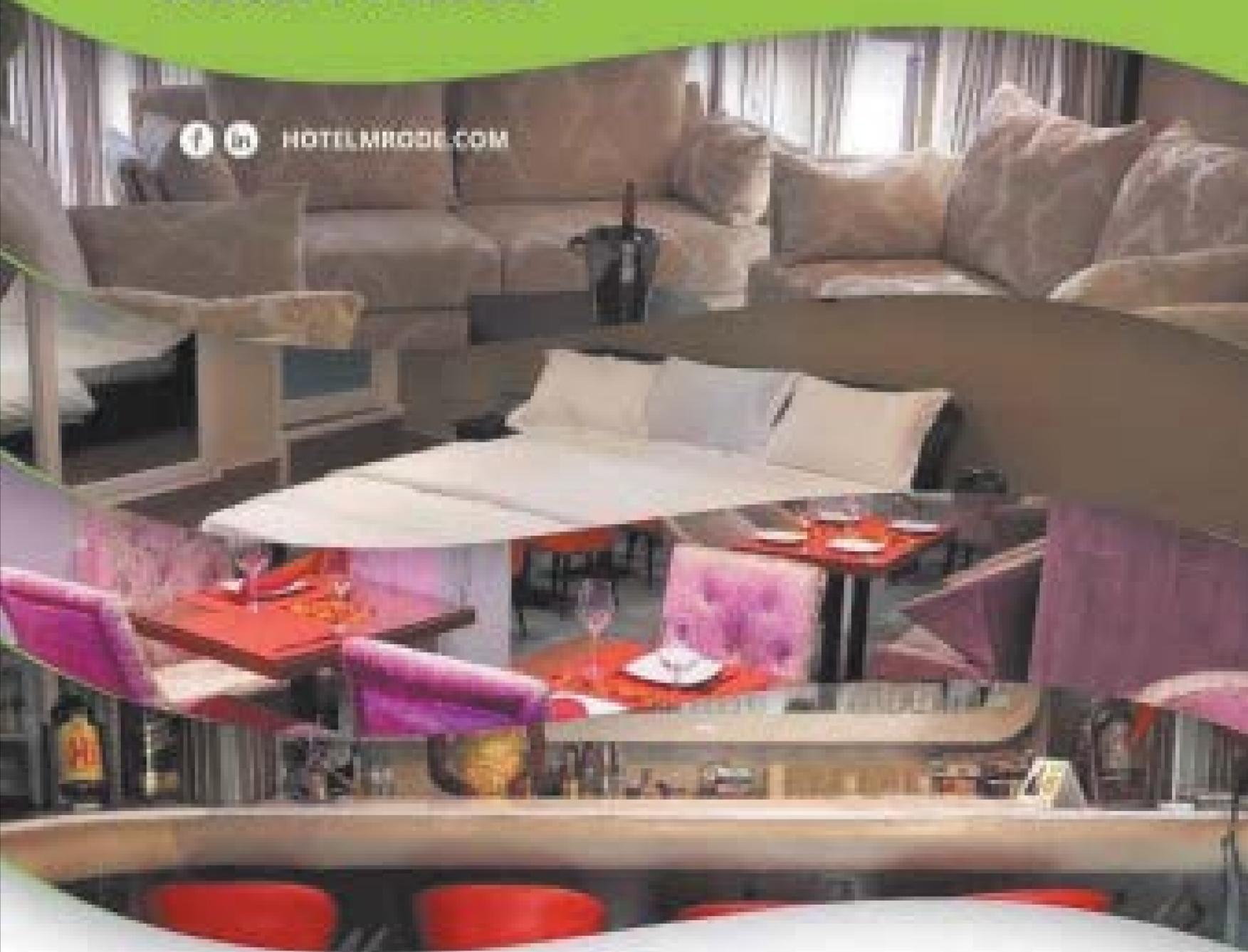
E-mail: brovo_yosef@yahoo.fr



Hôtel M'Rode



HOTELMRODE.COM



L'hôtel idéal
au meilleur prix

CHAMBRES - SUITES - APPARTEMENTS
RESTAURANT - LOUNGE BAR
SALLE DE CONFÉRENCE



1^{ère} RUE À GAUCHE SUR LA RUE DE L'OCAM (DMC, YD001)
TEL: +320 22 20 70 00 / 90 90 17 36

+320 22 20 70 00 / 90 90 17 36
booking.mrode@gmail.com